CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E166811 **VALABLE JUSQU'AU** 19/06/2024

ÉDITÉ LE **12/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2016
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 25/02/2019
Capital : 41 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : **824 432 173 00022**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 10 211501

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010747709404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010747709404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **PROFIRE BATIMENT**

28 RUE BALLAND
69120 VAULX EN VELIN

Téléphone : 00 00 00 00 00 **Fax :**
Portable : 06 11 57 51 51

Site Internet : www.profirebatiment.fr/
E-mail : joel.e@profirebatiment.fr

Responsabilité légale :
ELHADAD JOEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/06/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/06/2023
o Isolation des combles perdus	22/06/2021
o Isolation des planchers bas	22/06/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.